Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de l'ISERE

Commune de SAINT PIERRE D'ALLEVARD

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES (RÉVISION)

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

(sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes *

- R — Zones d'interdictions
- V — Zones d'interdictions susceptibles d'évoluer en zones constructibles
- B — Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

I',i'	: Inondation en pied de versant
M,m	: Marécages
T,t1,t2,t3, t0	: Crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
V,v	: Ravinements et ruissellements sur versant
G,g1,g2,g3	: Glissements de terrain
P	: Chutes de pierres

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé (en dehors des débouchés de combes) : voir encart au 1/25 000

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

- Limite communale
- Limite de la zone d'étude du PPRN
- Limite du zonage cadastral au 1/5.000

*** Modifications cartographiques : cf. § 5 de la note de synthèse.
**** Révision nécessaire du PPRN.

SCAN EDR © IGN 01

Réalisation : RTM 38	Etabli le : Mai 2003	Echelle : 1/5 000
Edition : RTM 38	Modifié le : Décembre 2010***	

N

Aléa ruissellement de versant (phénomène généralisé)

Bv — Zones de contraintes faibles

Echelle : 1/25000